

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 6 Avril 2011

Le six du mois d'avril deux mil onze, le Conseil Municipal de la Commune de BISSY SUR FLEY s'est réuni en séance ordinaire, salle de la Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur DURAND Jean-Jacques -Maire-

Etaient présents : M. DOUHAY Roger – JOUVE Claude –BOURGEOIS Marc – DOUHAY Denis – GRESSARD Bernard – YTHIER Bruno -

Etaient absentes : OLLIVIER Dorothée – REBOURGEON Christine (excusée) -

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Ecoute le compte-rendu de la séance précédente et l'approuve,
- Approuve le compte administratif de la Commune de l'exercice 2010 ainsi que le compte de gestion du receveur municipal faisant ressortir un excédent de clôture en fonctionnement de 204 059.04 € et un déficit d'investissement de 6 491.35 €
- Affecte la somme 54 542.58 € à l'article 1068 du Budget primitif –Année 2011-,
- Maintient les 4 taxes d'imposition locale 2010 en 2011, soit : T.H.10,84 % - TFB 11,71 % - TFNB 33,30 % .
- Vote le Budget primitif de l'année 2011 s'élevant tant en dépenses qu'en recettes à 273 281 € en fonctionnement et à 232 138 € en investissement,
- Approuve le Compte administratif de l'exercice 2010 du Réseau d'eau et Assainissement ainsi que le compte de gestion du receveur municipal se soldant par un excédent de fonctionnement de 23 949.64 € et un déficit d'investissement de 15 719.47 €, Affecte à l'article 106 la somme de 15 719.47 €.
- Vote le Budget primitif du Réseau Eau et Assainissement de l'année 2011 présenté par le Maire s'élevant à 36511.17 € en fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes et à 36 000.47 € en investissement.
- Fait une proposition d'achat d'une parcelle de terrain située aux Piaux (Bissy Sur Fley) aux héritiers de Monsieur RIGOULOT,
- Accepte le don d'un terrain appartenant à Madame Guillemette RAYMOND cadastré ZE 107 – contenance : 1 a 63 ca.
La Commune s'engage de lui céder une concession au cimetière.
- Nomme un nouveau délégué au SYDESL suite au décès de Monsieur RIGOULOT : Monsieur Bernard GRESSARD devient titulaire et Monsieur Marc BOURGEOIS : suppléant.
- Nomme un nouveau délégué au SIVOS de Genouilly : Monsieur Bernard GRESSARD est Désigné.
- Etudie un devis établi par IES Sud Est concernant un panneau radar et décide l'acquiescer.
- Accepte l'avenant n° 1 à la prestation de service pour la perception de la redevance d'assainissement proposé par la SAUR et autorise le Maire à signer les documents.
- A la demande de la SPA de la Région Chalonnaise, accepte le contrat autorisant de concéder à la SPA de la Région Chalonnaise l'exploitation de la fourrière et du lieu de dépôt.
Tarif prévu : 0.50 € par habitant sans capture.
Autorise le Maire à signer ce contrat.
- * Adopte à l'unanimité la convention-cadre « Missions facultatives » du Centre de Gestion 71 et autorise le Maire à signer cette convention.

Fait à BISSY SUR FLEY, le 11 Avril 2011
Le Maire